CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62856** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE 28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/1994

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 13/11/2023

Capital : 0

Raison sociale : SCHNEIDER DENIS

1 RUE DES FLEURS
68500 MERXHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM COLMAR RE 681

Siret : 397 909 144 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7399 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/111825

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/111825

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 89 76 04 29 **Fax :** 03 89 74 72 95
Portable : 06 07 09 24 45

Responsabilité légale :
SCHNEIDER DENIS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.schneider-construction.fr

E-mail : schneiderconstructionda@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 373 260 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1342	Pavage	4	27/05/2024
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	4	27/05/2024
2121	Ravalement en maçonnerie		27/05/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	06/02/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/04/2026 08:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.